

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 11 décembre 2025**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 36  
Absents excusés : 01

Date de convocation : 04/12/2025

**Délibération N° D-2025-1112-26**

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.

Membre absent excusé : 1/37  
Madame DIETRICH Isabelle.

**Objet : Délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune de Pfulgriesheim au profit de la Communauté de Communes du Kochersberg pour la construction de l'école maternelle de Pfulgriesheim : avenant n°2 à la convention**

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle école maternelle de deux salles à Pfulgriesheim, une convention a été signée par la commune de Pfulgriesheim et la communauté de communes le 10 février 2021, pour définir les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'opération par la commune à la communauté de communes, et notamment ses conditions financières.

Cette convention a été modifiée une première fois par avenant n°1 du 13 décembre 2023, pour étaler le financement sur 4 périodes : 3 acomptes successifs sur les exercices budgétaires 2021, 2022 et 2023, avant solde de l'opération en 2024.

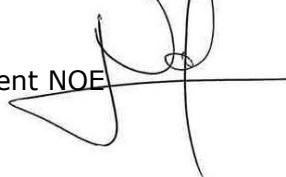
Un second avenant à la convention est proposé pour permettre un quatrième versement intermédiaire de 300 000 € de la commune à la communauté de communes, sur l'exercice 2025, en attendant le solde de l'opération.

Le Conseil communautaire, après exposé du Président approuve ce principe d'avenant à la convention initiale et autorise le Président à signer ledit avenant.

Fait à Truchtersheim, le 16 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL



Accusé de réception en préfecture  
067-200034635-20251216-D-2025-1112-26b-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2025  
Date de réception préfecture : 16/12/2025